Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.01.2017 Numéro de version 1 Révision: 04.08.2014

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit
Nom du produit weber FM D124

Numéro de la fiche technique de sécurité: XXP006403
1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.
Emploi de la substance / de la préparation Mortier prêt à l'emploi

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Producteur/fournisseur :
Saint-Gobain Weber AG
Täfernstrasse 11b
CH - 5405 Baden-Dättwil
Phone: 0041 52 244 40 82 e-mail: raphael.bensimon@saint-gobain.com
Fax: 0041 52 244 40 31
1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Centre Suisse d'Information Toxicologique Zurich,
Téléphone: 0041 (0)44 251 51 51 ou 145 (seulement en Suisse)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Les résultats de tests sur des animaux ont montré que les mélanges à base de ciment avec plus de 1% de ciment provoquent une irritation grave de la peau et des lésions oculaires graves, de sorte que le classement de ces mélanges H315 et H318 n'est pas basé sur le calcul des ingrédients ou le pH dans ce cas.


GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.


GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

2.2 Éléments d'étiquetage
Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
Pictogrammes de danger


GHS05 GHS07

Mention d'avertissement Danger

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.01.2017 Numéro de version 1 Révision: 04.08.2014

Nom du produit weber FM D124

(suite de la page 1)

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
ciment blanc
Mentions de danger
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
Description :
Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs
non dangereux.

Composants dangereux :		
CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4	ciment blanc Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	25 - 50%
CAS: 1317-65-3 EINECS: 215-279-6	Carbonate de calcium substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	10 - 20%

SVHC néant
Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours
Remarques générales:
Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médicin et lui présenter cette fiche de données.
après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.01.2017 Numéro de version 1 Révision: 04.08.2014

Nom du produit weber FM D124

(suite de la page 2)

après contact avec les yeux :
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante
en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
après ingestion :
Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Pas d'autres informations importantes disponibles.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction: Le produit n'est pas combustible.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Pas d'autres informations importantes disponibles.
5.3 Conseils aux pompiers
Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Eviter la formation de poussière
Veiller à une aération suffisante.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Assurer une aération suffisante.
6.4 Référence à d'autres rubriques
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Tenir les récipients hermétiquement fermés.
Eviter la formation de poussière.
En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.
Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Stockage :
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :
Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.
Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.
Autres indications sur les conditions de stockage :
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau
7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.01.2017 Numéro de version 1 Révision: 04.08.2014

Nom du produit weber FM D124

(suite de la page 3)

*

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :
Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle
Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

No CAS Désignation de la substance % Type Valeur Unité	
65997-15-1 ciment blanc	
VME (Suisse)	Valeur à long terme: 5 e mg/m³ S;Staub
1317-65-3 Carbonate de calcium	
VME (France)	Valeur à long terme: 10 mg/m³

Valeurs limites d' exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement:
Valeurs limites générales pour poussière irritante (non classée ailleurs):
Poussière irritante inhalable: 10 mg/m3
Poussière irritante respirable: 3 mg/m3
Poussière quartz respirable (dioxyde de silicium cristallin): 0,1 mg/m3
Remarques supplémentaires:
La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou de la révision de cette fichede données de sécurité.

8.2 Contrôles de l'exposition
Equipement de protection individuel :
Mesures générales de protection et d'hygiène :
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou contaminés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec la peau
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
Après manipulation de ce produit, utiliser une crème hydratante pour la peau.
Protection respiratoire :
N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
Filtre respiratoire court terme :
Filtre P2.
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil respiratoire autonome.
Protection des mains : Gants de protection.
Matériau des gants Gants de coton imprégnés avec du nitrile
Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.
Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.01.2017 Numéro de version 1 Révision: 04.08.2014

Nom du produit weber FM D124

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
Indications générales.	
Aspect:	
Forme :	poudre
Couleur :	selon désignation produit
Odeur :	non caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	alcalin
Changement d'état	
Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	non applicable
Point d'éclair	non applicable
Inflammabilité (solide, gazeux) :	La substance n'est pas inflammable.
Température d'inflammation :	
Température de décomposition :	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
Propriétés comburantes	Non déterminé.
Pression de vapeur :	Non applicable.
Densité :	non déterminé
Vitesse d'évaporation.	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau :	Durcit en cas de contact avec de l’eau.
Viscosité :	
dynamique :	Non applicable.
cinématique :	Non applicable.
Teneur en solvants:	
COV Suisse	0,00 %
EU-VOC	0,00 %
9.2 Autres informations	Aucune.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.2 Stabilité chimique
Décomposition thermique / Conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.01.2017 Numéro de version 1 Révision: 04.08.2014

Nom du produit weber FM D124

(suite de la page 5)

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Réactions aux acides
Réagit au contact des métaux légers, en présence d'humidité, en formant de l'hydrogène.
10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë :
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant	Type	Valeur	Espèce
65997-15-1 ciment blanc			
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (Rabbit)	
1317-65-3 Carbonate de calcium			
Oral	LD50	> 5000 mg/kg (Rat)	

Effet primaire d'iritation :
de la peau :
Provoque une irritation cutanée.
des yeux :
Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation :
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Type d'essai	Concentration active	Méthode	Evaluation
1317-65-3 Carbonate de calcium			
LC50/96h	>10000 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Rainbow trout))		

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.01.2017 Numéro de version 1 Révision: 04.08.2014

Nom du produit weber FM D124

(suite de la page 6)

EC50/48h	>1000 mg/l (Daphnia magna)
EC50/72h	>200 mg/l (Algae)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
Comportement dans des compartiments de l'environnement :
12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets écotoxiques :
Remarque :
Le produit contient des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.
Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.
Remarque : Le produit provoque une modification nette du pH. Neutraliser avant l'introduction.
Autres indications écologiques :

Indications générales :
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou
les canalisations.
12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.
12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation :
Ce produit durcit 5 à 6 heures après l'adjonction d'eau et peut être ensuite éliminé sous forme de gravats.
Catalogue européen des déchets
Code de déchets possible: Le code de déchets effectif dépend de la source des déchets.

10 13 11	déchets provenant de la fabrication de matériaux composites à base de ciment autres que ceux visés aux rubriques 10 13 09 et 10 13 10
10 13 14	déchets et boues de béton

Emballages non nettoyés :
Recommandation :
Evacuation conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur
Produit de nettoyage recommandé : Agiter les sacs minutieusement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU	
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.01.2017 Numéro de version 1 Révision: 04.08.2014

Nom du produit weber FM D124

(suite de la page 7)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, ADN, IMDG, IATA **Classe**	néant
14.4 Groupe d'emballage **ADR, IMDG, IATA**	néant
14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
"Règlement type" de l'ONU:	néant

*
RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
The product contains white cement with a content of soluble chromium (VI) below 0.0002% (2 ppm), it doesn't need a reducing agent

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Department research & development
Contact : Raphaël Bensimon Phone: 0041 (0)52 244 40 82
Acronymes et abréviations:
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO: International Civil Aviation Organisation
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.01.2017 Numéro de version 1 Révision: 04.08.2014

Nom du produit weber FM D124

(suite de la page 8)

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern (REACH regulation)
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**